

WW/hk

Berne, le 27 janvier 1966

Note du Service du protocole à Monsieur le Chef
du Département

Concerne le titre en langue allemande
d'une femme à la tête d'une ambassade.

La question s'est posée au moment de la nomination de Mlle Frances E. Willis comme ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Berne en automne 1953. Il y eut des controverses dans les journaux suisses allemands. Finalement, notamment sur la base des arguments avancés par la "Deutschschweizerischer Sprachverein" à Küsnacht ZH (parmi les principaux arguments nous relevons que "Frau Botschafter" désigne la femme d'un ambassadeur et non pas la femme qui exerce les fonctions d'un ambassadeur et que la terminaison "in" indique le substantif féminin, en particulier lorsqu'il s'agit de profession), le Département Politique décida d'adopter "Frau Botschafterin". Par lettre du 2 février 1954 à la "Deutschschweizerischer Sprachverein", communication signée par M. le Conseiller fédéral Petitpierre, cette décision fut confirmée.

En outre, il peut être cité l'article 3 du "Bundesratsbeschluss über die Einreihung der Aemter der Beamten" du 1er novembre 1963, qui prévoit à l'alinéa 1 "... Auf weibliche Amtsträger ist die weibliche Form der Amtsbezeichnung anwendbar".

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
Le Chef du Protocole

